



Congregazione dei Rogazionisti

Curia Generalizia

Via Tuscolana, 167 - 00182 Roma

Tel. 06.7020751 - Fax 06.7022917

e-mail: segrgen@rcj.org

Roma, le 5 Juillet 2015

Prot. n. 152/15

CONVOCATION DU XII CHAPITRE GENERAL

A tous les Religieux Rogationistes

Dans leurs Maisons

Chers Confrères,

en conformité à l'art. 141 des Constitutions, avec la présente, je convoque officiellement le XII Chapitre Général ordinaire de la Congrégation. Nous tous connaissons l'importance qui a dans la vie de la Congrégation ce rendez-vous périodique qui, comme les Constitutions affirment, "détient dans l'Institut l'autorité suprême et il doit être composé de telle manière que, représentant la Congrégation tout entière, il soit vraiment un signe de son unité dans la charité" (art. 138).

Les Constitutions précisent en outre que "le Chapitre ordinaire est toujours électif et il est convoqué tous les six ans, à l'expiration du mandat du Supérieur Général" (art. 140); donc, elles déclarent les devoirs et les buts du Chapitre:

"La principale attribution dévolue au Chapitre Général, dans une fidélité dynamique et créative au charisme de la Congrégation, à la mission et à la tradition de l'Institut, est de promouvoir le renouveau de la vie spirituelle et la mise à jour des activités d'apostolat de la Congrégation.

Ses compétences consistent principalement à :

1. élire le Supérieur Général, le Conseil, le Vicaire et l'Econome Général ;
2. veiller sur le patrimoine spirituel et matériel de l'Institut¹ ;
3. établir un bilan exact de la vie religieuse de la Congrégation, afin de solliciter de la part de ses membres, un engagement fervent et renouvelé dans leur sanctification;
4. renouveler et consolider toujours plus le zèle de l'apostolat lié aux engagements relevant du quatrième vœu, en harmonie avec les orientations et les directives de l'Eglise ;
5. édicter des normes qui s'appliquent à toute la Congrégation"² (art. 139).

Conformément à la procédure prévue, avec le consentement du Conseil Général, je dispose ce qu'il suit:

1. Le Chapitre Général commencera le jour 5 juillet 2016.
2. Il sera célébré dans la Maison de Morlupo, Centre de Spiritualité Rogate.
3. Le jour du 5 juillet on tiendra la recollection spirituelle; les Capitulaires se trouveront sur place au plus tard à 19h00 du jour précédent, le 4 juillet.
4. Chaque Religieux, à partir de l'arrivée de la présente, dans la prière personnelle demandera aux Divins Supérieurs les grâces nécessaires pour le succès du Chapitre. Chaque communauté offrira tous les mois une sainte Messe pour cette intention; à son choix, dans les pratiques de piété quotidiennes, on insérera les prières qui sont

¹ Cf. CIC 631,1; 578

² Cf. CIC 631,1

